



# Module 5 : La responsabilité du personnel médical et paramédical. Confidentialité et secret professionnel.

PUBLIC : personnel médical et paramédical, personnel administratif.

DUREE : 1 journée

## OBJECTIFS

- Définir les règles juridiques de la responsabilité civile, pénale du professionnel et de l'établissement dans le secteur médico-social.
- Appréhender les conditions d'engagement de sa responsabilité dans la chaîne des intervenants qui entourent le patient ou le résident.
- Repérer les situations à hauts risques de responsabilité susceptibles d'être engagées sous l'angle juridique, des situations professionnelles, des fonctions et secteurs d'activités.
- Identifier ses obligations au regard des personnes prises en charge au sein de son établissement.
- Se situer par rapport à l'obligation de secret professionnel et Identifier l'étendue de l'obligation (opposabilité, dérogations, ...)
- Connaître les conditions d'engagement de sa responsabilité dans ce domaine.

## PROGRAMME

- Des droits des patients ou résidents aux obligations des professionnels de santé.
- Les différents types de responsabilité : responsabilité pénale, civile ou administrative, disciplinaire (déontologique et vis-à-vis de l'employeur).
- Le secret professionnel : enjeux, limites, les personnes tenues au secret.
- Opposabilité du secret professionnel (à l'égard de la personne concernée et vis à vis des tiers (familles, assureurs, employeurs, police, justice, sécurité sociale, médias, organismes sociaux, ...)
- Les dérogations au secret : dérogations légales ou conventionnelles ; ce qui n'est pas admis.
- Conditions d'exercice et respect de la sphère de compétence. Délégation, collaboration infirmière / aides-soignants.

Pédagogie : apports théoriques, mises en situations, études de cas, partage d'expérience.

TARIFS : 750 euros TTC la journée (frais de déplacement et d'hébergement à la charge du formateur).